



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des comptes publics

PACP • NUMÉRO 015 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 26 septembre 2006

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des comptes publics

Le mardi 26 septembre 2006

• (1530)

[Traduction]

Le greffier du comité (M. Georges Etoka): Bonjour.

Conformément au paragraphe 106(1) du Règlement, nous allons élire le président du comité. Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet.

Monsieur Proulx.

[Français]

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Merci, monsieur le greffier.

[Traduction]

Vous portez-vous candidat?

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Je propose M. Murphy à la présidence.

Le greffier: M. Fitzpatrick propose M. Murphy.

Avez-vous d'autres propositions à nous soumettre?

Êtes-vous tous d'accord?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Merci. Je déclare M. Murphy dûment élu président.

Des voix: Bravo!

Le greffier: Nous allons maintenant procéder à l'élection des deux vice-présidents.

Avez-vous des noms à proposer?

M. Marcel Proulx: Oui, je propose M. Fitzpatrick.

Le greffier: M. Proulx propose M. Fitzpatrick.

Avez-vous d'autres propositions à nous soumettre?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Merci.

Y a-t-il une proposition pour le deuxième vice-président?

M. Marcel Proulx: Je propose M. Laforest.

The Clerk: M. Proulx propose M. Laforest.

Êtes-vous tous d'accord?

Des voix: Oui.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Merci.

J'invite maintenant le président à venir prendre place au fauteuil.

Le président (L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.)):
Vive la démocratie!

Merci beaucoup, chers collègues.

Avant de commencer l'autre séance, nous allons faire une pause de cinq minutes, question de reprendre notre souffle.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.